



## CERTIFICATION

### *Accompagnement des parents suivant la méthode « Enfants de Chiron »*

#### Les Objectifs

Le dispositif de certification « Enfants de Chiron » permet à chaque candidat de faire attester de ses compétences en matière d'accompagnement des parents et de savoir les transposer en situation de travail.

Compétence globale constituant la certification : **savoir repérer les premières difficultés chez les enfants et les traiter avant aggravation possible**

Cette compétence inclut les compétences suivantes :

- 1) Savoir accueillir et écouter
  - Écouter et déceler la part inconsciente des conflits parents/enfants
  - diriger l'entretien sans perdre la finalité de la consultation
  - interpréter et reformuler le discours parental
  - mobiliser les concepts pertinents en fonction des situations exposées
  - repérer les mythes correspondants à la problématique
  - analyser les données et mettre en perspective la situation clinique
  - conceptualiser les problématiques et contextualiser les situations
- 2) Savoir diagnostiquer et proposer des solutions
  - Identifier et hiérarchiser les typologies de situations difficiles
  - mettre en évidence les problématiques au regard des symptômes
  - mettre en perspective les connaissances acquises avec les stades du développement de l'enfant
- 3) Accompagner les parents dans la compréhension des difficultés avec leurs enfants
  - transposer le discours singulier des parents dans le contexte anthropo-mythologique de la méthode "Enfants de Chiron"
  - expliquer aux parents l'origine des problèmes de leur enfant
  - amener les parents à une compréhension des enjeux symboliques mis en scène par les enfants
  - conduire les parents à se dégager des investissements affectifs inhibants
- 4) Résoudre les situations conflictuelles parents/enfants
  - donner aux parents les clefs de résolution des problèmes
  - orienter, si besoin, vers un spécialiste



## Programme d'évaluation

La certification se déroule tout au long de la formation :

### 1<sup>ère</sup> partie :

- 1) Evaluation des week-ends de formation (4 évaluations)  
Texte préparatoire pour chaque module de formation  
Préparation et présentation d'une étude de cas par groupe de 3 candidats, puis discussion globale  
Préparation : ½ heure Présentation : ½ h Discussion à visée opérationnelle : ½ h
- 2) Evaluation du mémoire en cours d'élaboration (2<sup>ème</sup> week-end de formation)  
Présentation individuelle ½ heure
- 3) Evaluation atelier lecture (10 ateliers)  
¾ h : un candidat (différent à chaque atelier) présente le résumé  
¾ h : discussion collective
- 4) Evaluation atelier « cas » (10 ateliers)  
¾ h : un ou deux candidats (différents à chaque atelier) présentent leur cas  
¾ h : discussion collective
- 5) Evaluation entretiens individuels  
Entretiens personnels avec le directeur de mémoire

L'analyse de ces évaluations est effectuée par les formateurs et transmise au jury de certification

### 2<sup>ème</sup> partie : Supervision d'un accompagnement de parents :

Le candidat doit accompagner les parents dans un cycle de 5 séances avant la production de son mémoire. Une évaluation est réalisée lors de la supervision de cet accompagnement. Si la notation est « insuffisante », un second accompagnement est possible.

### 3<sup>ème</sup> partie : le mémoire

Il doit être présenté lors d'une soutenance au plus tard 1 an après le dernier module de formation. Le jury de certification est composé, en présence du directeur de mémoire, du gérant de la SCIC Les Enfants de Chiron, du responsable de l'ingénierie pédagogique, d'un des membres de la SCIC et d'un ou deux professionnels de l'enfance extérieurs à la SCIC Enfants de Chiron.

Suite à la soutenance par le candidat de son mémoire (présentation 20 minutes environ, questions 30 minutes environ), le jury délibère dans un premier temps sur ce mémoire, puis sur la certification de la formation.



---

Il est nécessaire d'avoir validé les points des 3 parties ci-dessus (mémoire-évaluations-supervision) pour obtenir la certification.

Le jury de certification donne sa décision à la fin de la soutenance.

Un procès-verbal de la soutenance est dressé par le directeur du mémoire et envoyé au candidat dans les 15 jours.

Un certificat de compétences est adressé par courrier postal au candidat directement dans les 15 jours.

### Les Points forts

- La certification est adaptable à tous les métiers de l'enfance
- L'acquisition des connaissances lors de la formation débouche sur une compétence transversale qui optimise l'intervention du professionnel à tous les niveaux de la prise en charge des situations de crise